



Communiqué de presse



Paris, le 19 juin 2024

10 mesures défendues par l'Union des Syndicats de l'Immobilier (Unis) pour la prochaine législature

La dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République plonge le pays dans une crise politique dont il appartiendra aux Français d'en décider l'issue. Elle intervient à un moment où le secteur de l'immobilier souffre de la crise la plus importante de son histoire, et entraîne de multiples conséquences, avec l'arrêt des textes de loi sur le logement dont l'examen était en cours, ou s'apprêtait à l'être.

Quelle que soit la majorité qui sortira des urnes le 7 juillet prochain, et le Gouvernement qui suivra, l'Unis attend des futurs élus qu'ils s'impliquent au plus vite dans la résolution d'une crise de l'immobilier qui affecte tous les Français, et tous les professionnels du secteur.

L'Unis, avec ses partenaires syndicaux et les professionnels du secteur réunis dans *l'Alliance pour le logement*, mettra toute son énergie pour convaincre le Gouvernement et le Parlement d'adopter au plus vite des mesures fortes et efficaces et **trouver les bonnes solutions aux problèmes concrets rencontrés par les Français**.

En particulier, les élus de l'Unis attendent en priorité des futurs législateurs les 10 mesures suivantes :

Transaction

- **Transformabilité du loyer en mensualités d'emprunt : faciliter l'accès au crédit des primo-accédants** en permettant aux nouveaux emprunteurs des modalités de remboursement équivalentes aux loyers qu'ils acquittent
- Déverrouiller les conditions d'accès au crédit, et **supprimer les frais de mutation pour les primo-accédants**
- **Simplifier la législation sur le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)** pour faciliter la construction de logement lorsqu'elle est possible

Offre locative

- **Inciter à l'investissement dans le logement locatif intermédiaire ou durable** par l'amortissement ou la déduction forfaitaire en mobilisant les bailleurs privés particuliers
- **Sortir les biens locatifs** de l'assiette de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

Contacts presse

Auvray & Associés

Charlène Guidez - c.guidez@auvray-boracay.com

Justine Allame - j.allame@auvray-boracay.com

Unis

32 rue Rennequin, 75017 Paris

T. 01 55 32 01 00

communication@unis-immo.fr

www.unis-immo.fr





Communiqué de presse



- **Accentuer les mesures de protection des propriétaires** dans la gestion de leurs biens pour accroître le nombre de mises en location

Rénovation énergétique

- **Accorder un moratoire d'un an du calendrier de la loi Climat** pour une meilleure adéquation entre les contraintes d'engagement de travaux et leur réalisation effective
- Pour la location d'un logement, **prendre en compte la meilleure étiquette énergétique entre le DPE individuel et le DPE collectif**
- Poursuivre l'effort de rénovation du parc immobilier en accordant **un avantage spécifique (bonus) aux logements devenus performants**
- **Inscrire la mission et le rôle des syndic dans la rénovation énergétique** en augmentant la durée du contrat de syndic engagé dans un plan de travaux.

Pour **Danielle Dubrac**, Présidente de l'**Unis**, « *Nous ne pouvons pas nous contenter d'un « retour à la case départ » comme si de rien n'était. Nous souhaitons que le législateur s'empare de nos propositions et contribue, dans les prochains textes à venir, à résoudre une crise immobilière devenue insupportable pour l'accès au logement* ».

À propos de l'UNIS :

L'UNIS est la première organisation de professionnels de l'immobilier qui représente tous les métiers du secteur : agents immobiliers, mandataires indépendants, gestionnaires locatifs, administrateurs de biens, experts, promoteurs-rénovateurs. Partout en France, les 6.000 entreprises affiliées à l'UNIS (indépendants, réseaux et groupes), 22 000 salariés et 35 000 mandataires, font le choix de rejoindre une communauté de vision et de mettre en pratique une approche différente de l'immobilier : éthique, experte, engagée, afin de remplir pleinement leur rôle de conseil et de tiers de confiance auprès des Français. L'UNIS accompagne ses adhérents dans l'exercice de leur métier, en leur offrant une formation initiale et/ou continue, de qualité et met également à leur disposition un conseil juridique pertinent qui prend en compte les dernières évolutions réglementaires et numériques. Force de proposition et de réflexion sur les enjeux et problématiques de l'immobilier en France, l'UNIS collabore auprès des pouvoirs publics et siège au sein des principales instances dont le CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières).

Contact presse

Auvray & Associés

Charlène Guidez - c.guidez@auvray-boracay.com

Justine Allame - j.allame@auvray-boracay.com

Unis

32 rue Rennequin, 75017 Paris

T. 01 55 32 01 00

communication@unis-immo.fr

www.unis-immo.fr

